

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE CSO 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental d'équitation de CSO .

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Prévôté	Circuit Poney	13 oct. 24
La Rochette	Circuit Club	20 oct. 24
Liverdy	Circuit Club et Poney	06 avril
Monthomé	Circuit Club et Poney	13 avril
Ozoir	Championnat Départemental	18 mai
CREIF Fontainebleau	Championnat Régional	29,30,31 Mai

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite	Poney Elite
Club 1	Poney 1
Club 2	Poney 2
Club 3	Poney 3

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seuls les 3 meilleurs classement seront pris en compte pour l'attribution des points.

Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes.
Ses 3 meilleurs classements sur 3 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de CSO en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE EQUIFUN 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental d'Equifun.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Poney Club du Cheyenne	Circuit Club et Poney	30 mars
Prévôté	Circuit Club et Poney	6 avril
RV Equitation	Championnat Régional	4 mai
Monthomé	Championnat Départemental	Games Day 18 Mai
La Ferté sous Jouarre	Circuit Club et Poney	08 juin

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite	Poney Benjamin
Club	Poney Minime
	Poney Cadet
	Poney Junior
	A2
	A1

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental, il convient de se référer au règlement officiel d'Equifun en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE HUNTER 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental d'Hunter.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

La Rochette	Circuit Club et Poney	17 nov. 24
RV equitation	Circuit Club et Poney	9 mars
La Rochette	Championnat Départemental	23 mars
Ozoir	Circuit Club et Poney	30 Mars
RV Equitation	Championnat Régional shet	9 mars
Monthomé	Championnat Régional	25 mai

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite mixte mania imposé indiv	Poney Elite mixte mania imposé indiv
Club 1 mixte mania imposé indiv	Poney 1 mixte mania imposé indiv
Club 2 mixte mania imposé indiv	Poney 2 mixte mania imposé indiv

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 3 meilleurs classements sur 3 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de Hunter en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE DRESSAGE 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental DRESSAGE.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Jablins	Circuit Club et Poney	24 novembre 24
Jablins	Circuit Club et Poney	9 mars
Hautefeuille	Circuit Club et Poney	30 mars
Ozoir	Circuit Club et Poney	27 ou le 20 avril

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite	Poney Elite
Club 1	Poney 1
Club 2	Poney 2
Club 3	Poney 3

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de DRESSAGE en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE CCE 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental d'équitation CCE.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

CREIF Fontainebleau	Circuit Club et Poney	1er et 3 nov 24
Club Hippique de Meaux	Circuit Club et Poney	23 mars
Jablins	Circuit Club et Poney	13 avril

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite	Poney Elite
Club 1	Poney 1
Club 2	Poney 2

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de CCE en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE EQUIFEEL 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental d'équitation EQUIFEEL.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Monthomé	Championnat Départemental	Games Day 18 Mai
Poney Club du Cheyenne	Circuit Club et Poney	08 juin

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite	Poney 1
Club 1	Club A
Club 2	

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral d'Equifeel en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE RIDE&RUN 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental de RIDE&RUN.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Monthomé	Championnat Départemental	Games Day 18 Mai
Poney Club du Cheyenne	Circuit Club et Poney	8 Juin

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite Duo	Open 1 mixte
Club 1 Duo	Open 2 mixte
Club 2 Duo	

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de RIDE&RUN en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE SEINE ET MARNE

CHALLENGE TIR à L'ARC à CHEVAL 2025

Le CDE 77 met en place un challenge départemental de Tir à l'Arc à Cheval.

Le challenge se déroule sur les étapes suivantes :

Ecuries de Jouy	Circuit Club et Poney	6 octobre 24
Ecuries de Jouy	Circuit Club et Poney	6 avril
Ecuries de Jouy	Championnat Régional	8 mai
Monthomé	Championnat Départemental	Games Day 18 Mai

Les épreuves servant de support pour le challenge seront les suivantes :

Club Elite combine Raid Tower	Poney 1 combi Raid Tower
Club 1 combine Raid Tower	Poney 2 combi Tower Hunt
Club 2 combi Tower Hunt	Poney 1 Tower
Club 1 Tower	Poney 2 Tower
Club 2 Tower	

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Dans chacune des catégories, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement, selon le décompte suivant :

- 1^{er} : 20 points - 2^{ème} : 18 points - 3^{ème} : 16 points - 4^{ème} : 14 points - 5^{ème} : 12 points - 6^{ème} : 10 points - 7^{ème} : 9 points - ... - 14^{ème} : 2 points
- Les autres participants non éliminés ni abandonnés : 1 point

Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour l'attribution des points. Dans ce cas, les classements non pris en compte permettent aux concurrents suivants de remonter dans le classement du challenge.

CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Le cavalier additionne les points par catégorie lors des différentes étapes. Ses 2 meilleurs classements sur 2 étapes différentes seront pris en compte.

En cas d'égalité de points au classement final dans un même groupe, le classement obtenu lors de l'épreuve finale départagera les éventuels ex aequo.

RÈGLEMENT

Les épreuves servant de support au challenge départemental sont des épreuves officielles, il convient de se référer au règlement fédéral de Tir à l'Arc à Cheval en vigueur le jour de l'épreuve.

En cas de litige sur le règlement du challenge, le Comité Départemental tranchera sans appel.